

Grâce

- au travail et aux dialogues approfondis avec notre interlocuteur ACM lors du 1er semestre 2014, et ses contacts fréquents avec les pilotes,
- au traitement à posteriori des 30 cas les plus critiques de 2013,
- A un effort d'identification des « récidivistes »

la situation des mois de juillet et août 2014 a pu s'améliorer localement. Par exemple, ACM relate une baisse de 13 % de jets et 25 % de vols VFR franchissant le rond bleu de La Roquette. (à noter : la situation des 3 mois d'été 2013 s'était dégradée pour les jets par rapport à 2012).

Néanmoins de nombreux aéronefs ne respectent pas les trajectoires et perturbent toujours sensiblement les riverains, notamment dans les quartiers collinaires. Le briefing mis en place en août 2014 (voir notre lettre d'information d'août 2014), s'applique progressivement, mais il ne traite pas de manière claire les parties nord et ouest de la trajectoire.

A l'occasion de la préparation de la mise en place du point de survol supplémentaire obligatoire dans la partie nord, ACA et DGAC actualisent les directives données aux pilotes afin de les inciter plus explicitement à :

- Ne plus couper à l'intérieur du « trombone »,
- Eviter le collinaire de Pégomas,
- Passer plus à l'ouest des Roques, sur le « chapiteau bleu ».

Nous devrions revoir cela en Groupe de travail en novembre 2014, pour une application effective au début du printemps.